

FAIRE ENTRER L'ÉCOLE DANS L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

 #EcoleNumerique



DOCUMENT DE PRÉSENTATION

éduthèque |



ministère
éducation
nationale



1. Le contexte de la refondation de l'École

Annoncé par le ministre de l'éducation nationale en décembre 2012 dans le cadre de la stratégie pour « faire entrer l'École dans l'ère du numérique », puis instauré par la loi de la Refondation du 8 juillet 2013, le Service public du numérique éducatif organise et concrétise depuis la rentrée une offre de contenus et de services pédagogiques numériques à destination de l'ensemble de la communauté éducative.

Dans ce cadre, le portail éduthèque est construit pour les enseignants des Premier et Second degrés et rassemble des ressources pédagogiques s'appuyant sur des références d'établissements publics à caractère culturel et scientifique. Il permet une plus grande visibilité de l'offre de ressources conçue avec ces grands établissements partenaires et donne la possibilité d'usages pédagogiques pluri ou transdisciplinaires. Le portail éduthèque est évolutif : il vise à s'associer avec de nouveaux partenaires et ainsi à ménager un accès à une offre de ressources numériques pédagogiques toujours plus riche et variée.

Ce service est ainsi conçu pour permettre à l'École d'accomplir une partie de ses missions : donner les moyens aux professeurs de mieux enseigner en disposant de ressources numériques pédagogiques d'une grande qualité, et aux élèves de prendre plaisir à apprendre et se former grâce à une offre adaptée à leurs besoins.

Liens

Le numérique au service de l'École : les nouveautés de la rentrée 2013

<http://www.education.gouv.fr/cid73569/le-numerique-au-service-de-l-ecole.html>

Le portail éduthèque

<http://www.edutheque.fr>



ministère
éducation
nationale



2. Des partenariats



Le ministère de l'éducation nationale s'est déjà engagé à soutenir, ou va soutenir, dans le cadre de conventions signées avec le SCEREN CNDP (antigone-enligne), la BnF, le BRGM, la Cité de l'architecture et du patrimoine, la Cité de la musique, l'IGN, l'INA, l'INSEE, le Louvre, la RMN-GP, lesite.tv, une sélection ou la totalité des ressources numériques pédagogiques de ces partenaires, ressources accessibles par le portail depuis son ouverture le 6 novembre 2013.

Le service éduthèque sera très prochainement enrichi des ressources apportées par le CNES, le CNRS-image (Universcience en janvier 2014) et Météo France.

Sont d'ores et déjà amorcés des accords avec le Centre Pompidou, l'Inserm, le Muséum d'histoire naturelle.

Lien :

Les établissements déjà entrés dans le partenariat « éduthèque »

<http://www.edutheque.fr/thematiques/toutes-les-thematiques.html>

3. Un portail

Le portail donne un accès unique et gratuit à un éventail de ressources numériques pédagogiques, qu'elles soient culturelles ou scientifiques, aux enseignants du Premier et du Second degrés. Dans ce cadre, cet accès peut se faire selon une double entrée sur le site : un onglet « Thématiques » organisé selon les ressources proposées par les partenaires et décliné en « Arts et lettres », « Sciences et techniques » et « Sciences humaines et sociales », ou bien par la page d'accueil qui rassemble les différents logos des partenaires. Les ressources ne sont donc pas présentées sur le portail par niveau ou par discipline puisque leur utilisation relève des choix pédagogiques des enseignants pour la construction de leurs projets.

Connexion | Inscription

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES, CULTURELLES ET SCIENTIFIQUES, POUR LES ENSEIGNANTS

FAIRE ENTRER L'ÉCOLE DANS L'ÈRE DU NUMÉRIQUE #EcoleNumerique

PRÉSENTATION MODE D'EMPLOI THÉMATIQUES

Éduthèque, c'est quoi ?

Un portail d'accès gratuit à des ressources pédagogiques numériques culturelles et scientifiques pour les enseignants du premier et second degré.

[En savoir plus](#)

THÉMATIQUES

Accédez aux ressources dans les thématiques suivantes :

- ARTS ET LETTRES
- SCIENCES ET TECHNIQUES
- SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

ACTUALITÉS

Actualités Éduthèque

Le CNRS met son savoir au service d'Éduthèque !

Ministère de l'Éducation Nationale

Centre National de la Recherche Scientifique

Chaque partenaire dispose sur Éduthèque d'une page de présentation de son offre et d'un bouton d'accès à celle-ci. Les établissements publics partenaires d'Éduthèque **hébergent sur une page dédiée de leurs sites** ces ressources numériques élaborées en collaboration avec le ministère de l'éducation nationale et le CNDP.

L'onglet « Mode d'emploi » donne accès à une Foire Aux Questions (F.A.Q.), aux modalités d'inscription et aux Conditions Générales d'Utilisation (C.G.U.). Ce mode d'emploi se veut le plus exhaustif possible : il est donc recommandé de s'y reporter avant de prendre contact avec les administrateurs du portail. Les membres de la communauté éducative peuvent se créer un compte et avoir ainsi accès à toutes les ressources d'Éduthèque, quels que soient le niveau ou la classe enseignés.

Cette inscription nécessite l'utilisation de l'adresse mél professionnelle académique.

Chaque enseignant relevant des autorités académiques du Premier et du Second degrés doit normalement posséder une adresse électronique professionnelle de la forme : prénom.nom@ac-académie.fr (ou .pf ou .wfu ou .nc pour les territoires d'Outre-mer). Cette adresse professionnelle est nécessaire pour garantir à nos partenaires le statut des utilisateurs d'Éduthèque. Attention, cette adresse est différente de l'adresse iProf.

Une fois inscrit et connecté, l'enseignant peut découvrir les offres partenariales grâce aux pages de présentation rédigées pour chaque partenaire décrivant l'offre dédiée au service éduthèque ainsi que l'offre globale proposée par le partenaire sur son ou ses sites. Il clique sur le bouton « accédez à l'offre » et arrive sur la page du partenaire dédiée au service éduthèque. Un bouton « éduthèque » permet de renvoyer l'utilisateur au portail. Des actualités « partenaires » et « éduthèque » tiendront informé l'utilisateur des nouveautés éditoriales chez les partenaires et sur le portail : accueil d'un nouveau partenaire, nouvelles ressources et/ou fonctionnalités...

Enfin, en cas de nécessité, l'internaute peut prendre contact par le formulaire d'éduthèque s'il s'agit de questions relevant strictement du portail ou avec le partenaire sur le site même de celui-ci s'il s'agit de questions relevant des contenus et processus sur son site. Enfin, un bouton de partage sur le réseau social Twitter est implémenté en page d'accueil.

Liens :

La Foire Aux Questions :

<http://www.edutheque.fr/mode-demploi/faq.html>

Les modalités d'inscription :

<http://www.edutheque.fr/mode-demploi/modalites-dinscription.html>

Les Conditions Générales d'Utilisation :

<http://www.edutheque.fr/mode-demploi/conditions-generales-dutilisation.html>

Les actualités « partenaires » et « éduthèque » :

<http://www.edutheque.fr/toutes-les-actualites.html>



ministère
éducation
nationale



4. Les ressources disponibles

A - Les ressources déjà disponibles

Le portail éduthèque est donc en mesure d'apporter d'ores et déjà une offre constituée de :

- antigone-enligne : la totalité du site consistant en des extraits filmiques qui permettent de comparer des partis pris de mise en scène et d'interprétation des œuvres théâtrales à partir de plusieurs captations ;
- la BnF : la totalité du site classes.BnF et de son indexation, des centaines d'images intégrales en téléchargement, des images des *livres d'enfants* ainsi que des vidéos ;
- le BRGM : des ressources pédagogiques pour l'enseignement des sciences de la Terre de la Sixième à la Terminale ;
- La Cité de l'architecture et du patrimoine : contenus de ses sites *Archimômes* et *Archikids* ainsi que des documents pédagogiques ;
- la Cité de la musique : 56 guides d'écoute très simples d'extraits d'œuvres, 29 guides d'écoute d'œuvres complètes ou de mouvements, un ensemble documenté de 71 instruments (fiches, enregistrements audio-visuels, images ou dessins de la position du jeu), et des vidéos produites par la cité ;
- L'IGN : l'ensemble du service éducatif *édugéo*, qui offre aux enseignants une riche base de cartes et de données géographiques sous plusieurs formats et à différentes échelles, ainsi qu'un ensemble d'outils de traitement et de fonctionnalités (outil de croquis par exemple). Il doit permettre de mieux étudier l'évolution des territoires en France métropolitaine et dans les DOM et générer dans un premier temps des usages simples (repérage et localisation), au service de l'enseignement de plusieurs disciplines (l'histoire-géographie mais aussi les sciences économiques et sociales, les SVT...)
- L'INA : le site *Jalons* et ses fonctionnalités, ainsi que le téléchargement d'une centaine de vidéos ;
- l'INSEE : l'offre est constituée du site *Stat Apprendre – Apprendre avec l'INSEE* ainsi que d'une structuration de ressources utiles aux enseignants, de vidéos et d'animations ;
- Le Louvre : une sélection de près de 2 000 notices d'œuvres couvrant l'art occidental du Moyen Âge à 1848, les civilisations antiques et les arts de l'Islam, issues des huit départements du musée ; les *Questions d'enfants*, collection de 23 vidéos issues de la rubrique Arts & Éducation de *louvre.fr* ;
- Lesite.tv : mise en ligne de 3 listes par mois d'une quarantaine de vidéos (école, collège, lycée), soit 400 vidéos sur l'année ;
- La Réunion des musées nationaux – Grand Palais et le ministère de la culture et de la communication ouvrent les ressources iconographiques de *L'Histoire par l'image* aux membres du portail éduthèque en permettant le téléchargement des images en haute définition ;
- De la même façon, la Réunion des musées nationaux – Grand Palais et le ministère de la culture et de la communication ouvrent les ressources iconographiques de *Panorama de l'art* aux membres du portail éduthèque en permettant le téléchargement des images en haute définition.

B – Les ressources bientôt disponibles

Les partenariats prévus avec le CNES mettront à disposition des enseignants des ressources et outils du site *CNES enseignants*, des vidéos et animations courtes, un accès à la photothèque générale, aux diaporamas du CNES, ainsi qu'aux contenus de l'université d'été. Météo France donnera un accès privilégié à son site *météo éducation*.

Enfin, images et vidéos seront proposées en téléchargement par le CNRS, l'INSERM, le Museum d'histoire naturelle, le Centre Pompidou...

C - Un service évolutif qui clarifie l'offre pédagogique



Le service éduthèque a vocation à s'enrichir de nouveaux partenaires et de nouvelles ressources. Il a également vocation à donner plus de visibilité aux très nombreuses ressources numériques pédagogiques à caractère scientifique et culturel des partenaires d'éduthèque. L'accès permis par le portail aux ressources est soumis aux C.G.U. du service éduthèque et aux mentions légales de chacun des sites partenaires qui restent propriétaires des ressources qu'ils hébergent. L'utilisation de ces ressources ne peut se faire que dans le cadre scolaire.

5. Les plus-values du portail

Le service éduthèque apporte une plus-value pédagogique à l'offre disponible en ligne sur les sites des partenaires : notices scientifiques et pédagogiques, téléchargements d'images utilisables dans le cadre de travaux pédagogiques selon les C.G.U. et mentions légales, création d'espaces personnels de ressources, etc. Par conséquent, l'offre accessible par éduthèque ne recouvre pas, sauf exception (à l'heure actuelle *édugéo*), les offres par ailleurs disponibles, gratuitement ou sur abonnement, sur les sites des partenaires, et n'y substitue donc pas : s'inscrire au service éduthèque, c'est bénéficier de fonctionnalités telles que l'accès par une identification unique à une panoplie de ressources, l'utilisation dans un cadre légal clarifié de ressources appartenant aux grands établissements publics partenaires, un accompagnement pédagogique structuré. La montée en puissance d'éduthèque se fait par étapes : ouvert depuis le 06 novembre 2013, pour une première phase de tests, le portail sera officiellement lancé au salon Éducative le 21 novembre à 14h sur le stand du ministère de l'éducation nationale, en présence de partenaires du portail. Il sera présenté au grand public courant décembre.

Contacte équipe projet

Pour le ministère de l'éducation nationale :

Alain Thillay, Chef du bureau des usages numériques et des ressources pédagogiques (DGESCO A3-2)

Choukri Kouas, Responsable de la valorisation du numérique et de la coordination des projets transversaux

Delphine Regnard, Chargée de mission

Pour le CNDP :

Bernard Kenklé, Chef de projet